

LE REGLEMENT

1/ L'épreuve :

L'association **Pyrénées Poueyferré Multisports** organise le mercredi 14 août 2019 la 7^{ème} édition de **Lou Camin de Poueyferré**.

Elle se déroule sur route et chemin : 2 tours de 6 km à effectuer, soit une distance de 12 km et un dénivelé positif de 250m + ou 1 tour de 6 km.

Tous les départs se font devant la Mairie de Poueyferré.

Courses enfants : les Pitchouns nés entre 2010 et 2013 à 17h00, la Marmaille pour les enfants nés en 2008-2009 à 17h15 (800m), les Drolles (2km) nés entre 2004 et 2007 à 17h30.

Randonnée pédestre (6km, 125m+), départ à 19h15.

Course (12km, 280m+), départ à 19h30. Remise des prix à 21h.

Course (6km, 125m+), départ à 19h30. Remise des prix à 21h.

2/ Conditions d'inscription :

Course : Selon l'article 213.3 du code du sport :

- Etre titulaire d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet junior, espoir, sénior ou vétéran. (Être né en 2003 et avant pour la saison 2019).

- ou titulaires d'une Licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition** ou de la **Course à pied en compétition** doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.

- ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de « **l'Athlétisme en compétition** » datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

- Courses enfants : être né(e) entre 2004 et 2013 et autorisation parentale signée à l'inscription.

Randonnée Le certificat médical n'est pas obligatoire. Il est toutefois du ressort de chaque participant de juger de sa participation en fonction de la distance et du dénivelé. Mineurs autorisés à partir de 12 ans sous réserve de remplir une décharge vous engageant entre autre à suivre le mineur pendant la totalité de la randonnée.

Les originaux de ces documents sont obligatoires lors du retrait des dossards.

Montant de l'inscription : Lou Camin : 10 € Lou Caminette : 8 € Marche : 6 € Course enfants : gratuite.

Site : www.loucamindepoueyferre.sitew.org

L'inscription comprend le dossard.

Retrait des dossards : 17h00 à 18h45 pour les inscriptions sur place.

Inscription sur place possible dans la mesure des dossards disponibles de 17h00 à 18h30.

3/ Ravitaillement :

Point d'eau Km3 et Km8.4 et ravitaillement eau et solide au passage sur la ligne d'arrivée du 1^{er} tour (Km6).
Buffet d'arrivée.

A ces postes respectez l'environnement.

4/ Assistance médicale et sécurité :

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui. Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

5/ Interdiction de courir sans dossard :

Il est strictement interdit de courir sans dossard, tout contrevenant sera susceptible d'engager sa responsabilité et l'organisation ne saurait être tenue pour responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

6/ Assurance :

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa **responsabilité civile**, celles de ses préposés et de tous les participants.

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Par conséquent, il est recommandé aux concurrents de souscrire une assurance **individuelle accident**, proposée par les fédérations aux licenciés en option complémentaire payante de leur responsabilité civile incluse dans le tarif de la licence.

7/ Logistique :

Course chronométrée. Buffet d'arrivée. Parking. Douches. Vestiaires. Buvette et restauration sur place possible.

8/ Classement et dotation :

Course :

Les 3 premiers au temps H et F sur 6 kms et 12 kms.

Courses enfants : Médaille pour tous.

Randonnée : Sans chrono ni dotation.

9/ Inscription :

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la course : www.loucamindepoueyferre.sitew.org. Il doit être envoyé à :

Mairie – Course « Lou Camin » - 2, place de la Mairie – 65100 Poueyferré, accompagné du chèque à l'ordre de PPM65 et du certificat médical (ou copie)

L'inscription est également possible le jour de la course en remplissant le bulletin d'inscription. Pensez à faire une copie du certificat médical sinon il sera conservé par l'organisation ou à vous munir de votre licence.

10/ Pénalités :

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Non port du dossard.
- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.